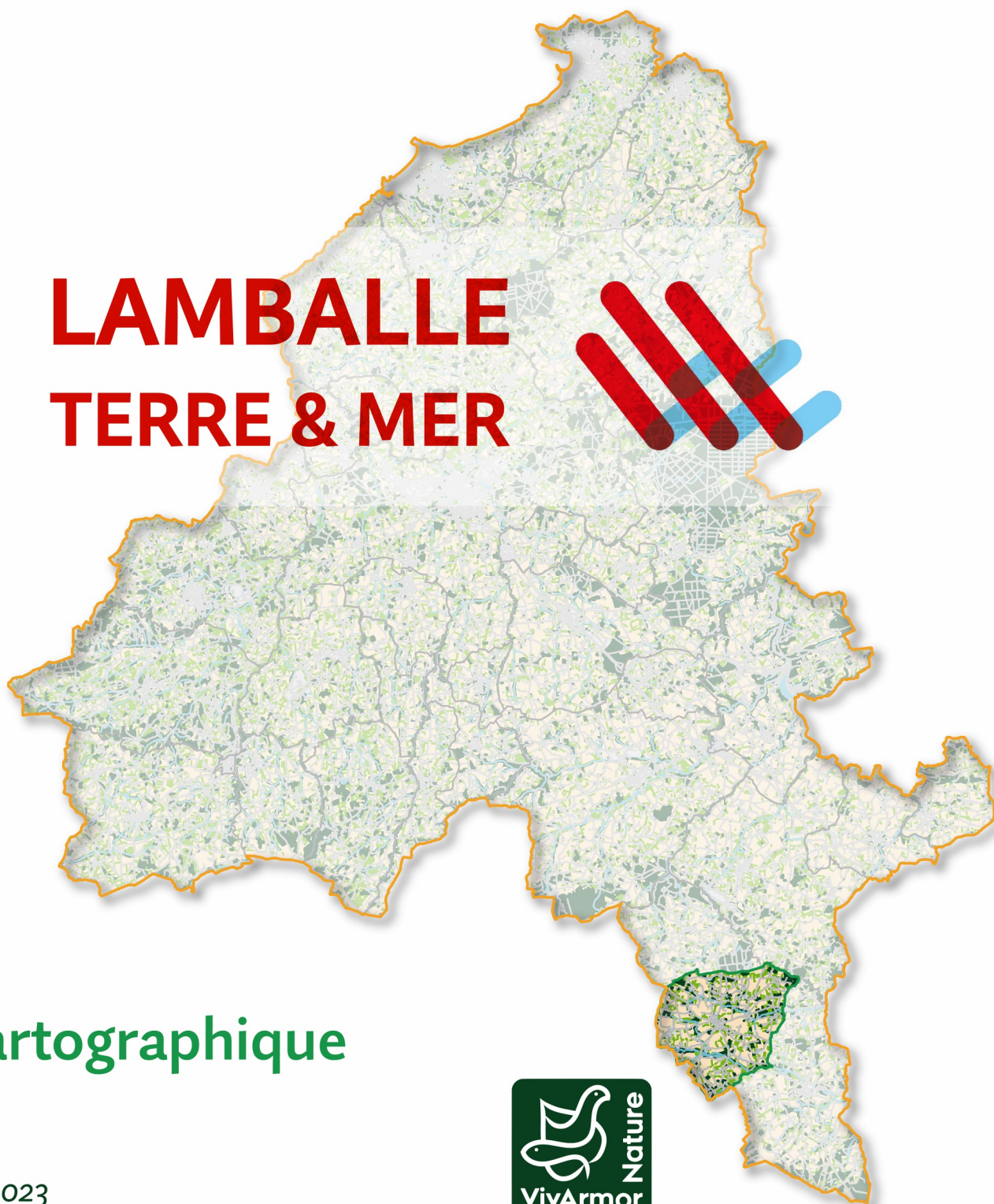




ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ INTERCOMMUNALE DE

**LAMBALLE
TERRE & MER**



Atlas cartographique
Éréac

Version avril 2023



VIVARMOR NATURE

Fondée en 1974 par des naturalistes sous le nom de GEPN, VivArmor Nature œuvre depuis cette date à l'étude de la nature et à la protection de l'environnement dans les Côtes-d'Armor. L'association, membre de nombreuses organisations nationales ou régionales, agréée pour l'environnement et par Jeunesse et Sports, compte presque 1000 adhérents et agit suivant deux axes complémentaires :

- Faire connaître et préserver la nature dans les Côtes-d'Armor
- Protéger l'environnement



Etude réalisée pour :

Communauté d'agglomération de Lamballe Terre & Mer
41 rue Saint-Martin
22400 Lamballe-Armor



En partenariat avec :



Financeurs :



Merci aux structures partenaires pour la mise à disposition de leurs données ayant permis la réalisation de ce travail, ainsi qu'aux nombreux bénévoles naturalistes contribuant, par leurs observations, à une meilleure prise en compte de la biodiversité.

Illustrations :

Sauf mention contraire, Kelig Couëdel-Renaud.

Référence du rapport conseillée :

VivArmor Nature (coord.), 2023 (Version avril 2023). Atlas de la Biodiversité Intercommunale de Lamballe Terre & Mer. Atlas cartographique - Éréac. Ploufragan.

A. Intégration des zonages favorables à la biodiversité dans les documents de planification

A3. Intégration des zones de protection, de conservation et d'inventaire existantes

Carte A3-1. Synthèse des zones de protection, de conservation et d'inventaire existantes sur la commune

Carte A3-2. Zones de protection existantes sur la commune

Carte A3-3. Zones de conservation existantes sur la commune

Carte A3-4. Zones d'inventaire existantes sur la commune

A4. Intégration des zones à enjeux identifiées par l'ABI

Carte A4-1. Zones constitutives des réseaux écologiques (trame verte) connues sur la commune

Carte A4-2. Zones constitutives des réseaux écologiques (trame bleue) connues sur la commune

B. Maintien et rétablissement des réseaux écologiques

B3a. La sous-trame « landes, pelouses et tourbières »

Carte B3a-1. Habitats de landes, pelouses et tourbières connues sur la commune

B3b. La sous-trame « forêts »

Carte B3b-1. Habitats ou milieux forestiers connus sur la commune

Carte B3b-2. Sous-trame mammifères forestiers identifiée sur la commune

B3c. La sous-trame « bocages »

Carte B3c-1. Sous-trame bocagère identifiée sur la commune

B4a. La sous-trame « zones humides »

Carte B4a-1. Habitats de zones humides connus sur la commune

Carte B4a-2. Densité de mares et de milieux stagnants sur la commune

B4c. L'effacement de retenues d'eau et seuils

Carte B4c-1. Obstacles à l'écoulement référencés sur la commune

B7. Mise en place de passages à faune

Carte B7-1. Loutre d'Europe et évaluation du risque de collision routière des ouvrages hydrauliques sur la commune

B8. Intégration de la trame noire dans les politiques locales

Carte B8-1. Trame noire sur la commune

C. Intégration de la biodiversité dans les projets d'aménagement et de valorisation du territoire

C4/C5. Comment intégrer la biodiversité dans les projets de logement et de développement économique?

Carte C4/5-1. Secteurs urbanisables et enjeux de biodiversité sur la commune

C6a. Qualité et gestion de l'eau

Carte C6a-2. Etat écologique des eaux de surface sur la commune

C6b. Les haies et le bocage

Carte C6b-1. Réseau des haies existantes sur la commune



D. Gestion des espaces en faveur de la biodiversité

D2a. Adapter la gestion à l'usage

Carte D2a-1. Parcelles publiques recensées sur la commune

D2c. Gestion des mares et milieux stagnants

Carte D2c-1. Mares et milieux stagnants sur la commune

D3b. Conservation des habitats d'intérêt communautaire

Carte D3b-1. Espaces patrimoniaux et habitats d'intérêt communautaire sur la commune

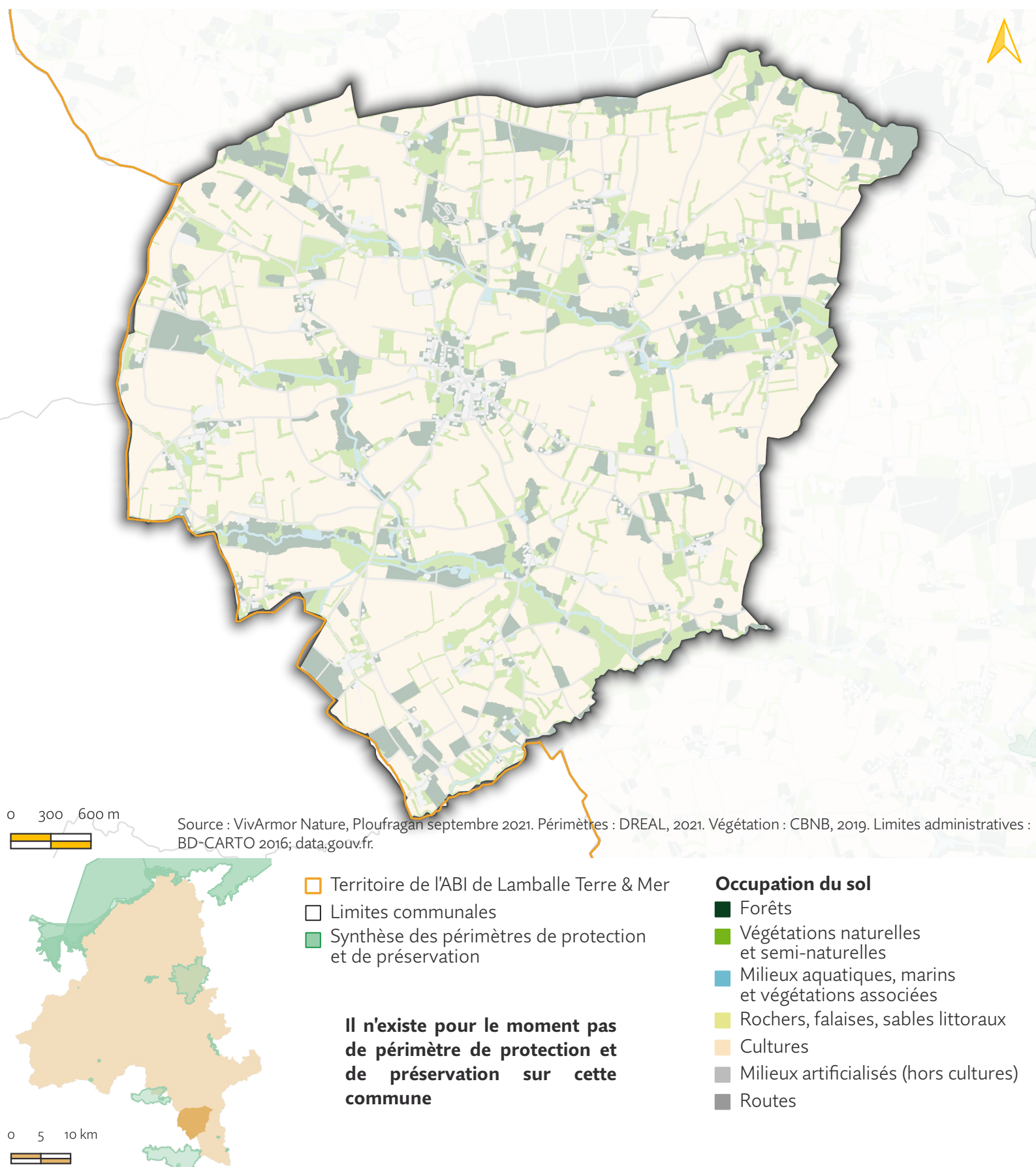
G. Mise en œuvre opérationnelle du plan d'action

G3. Connaissance : suivi et acquisition de données

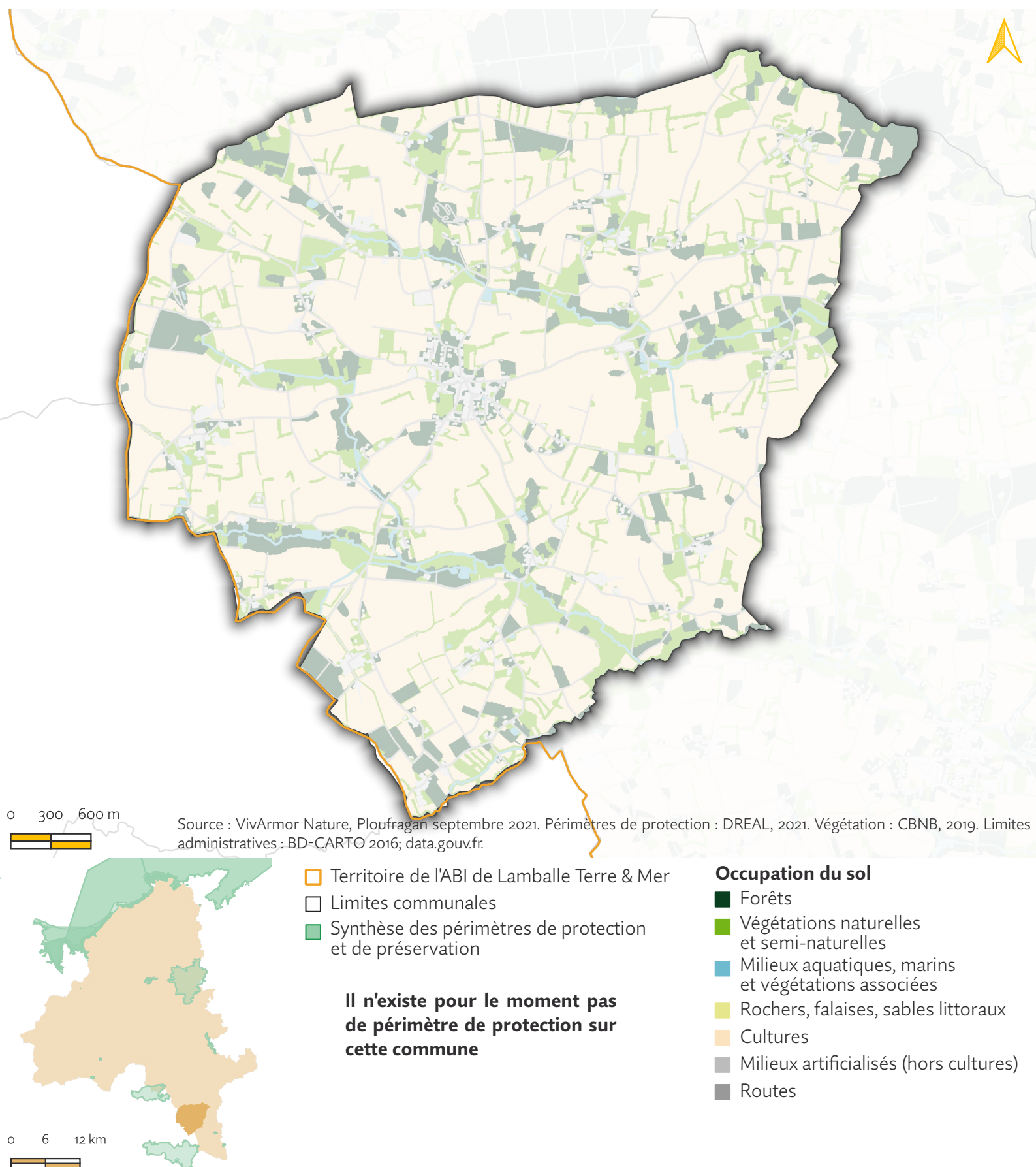
Carte G3-1. Densité de taxons sur la commune

Carte G3-2. Date de la dernière donnée référencée sur la commune

Carte G3-3. Densité de prospection sur la commune



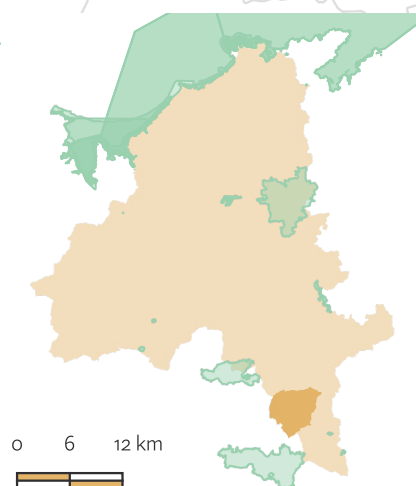
Carte A3-1 : Synthèse des zones de protection, de conservation et d'inventaire existantes sur la commune d'Éréac



Carte A3-2 : Zones de protection existantes sur la commune d'Éréac



0 300 600 m

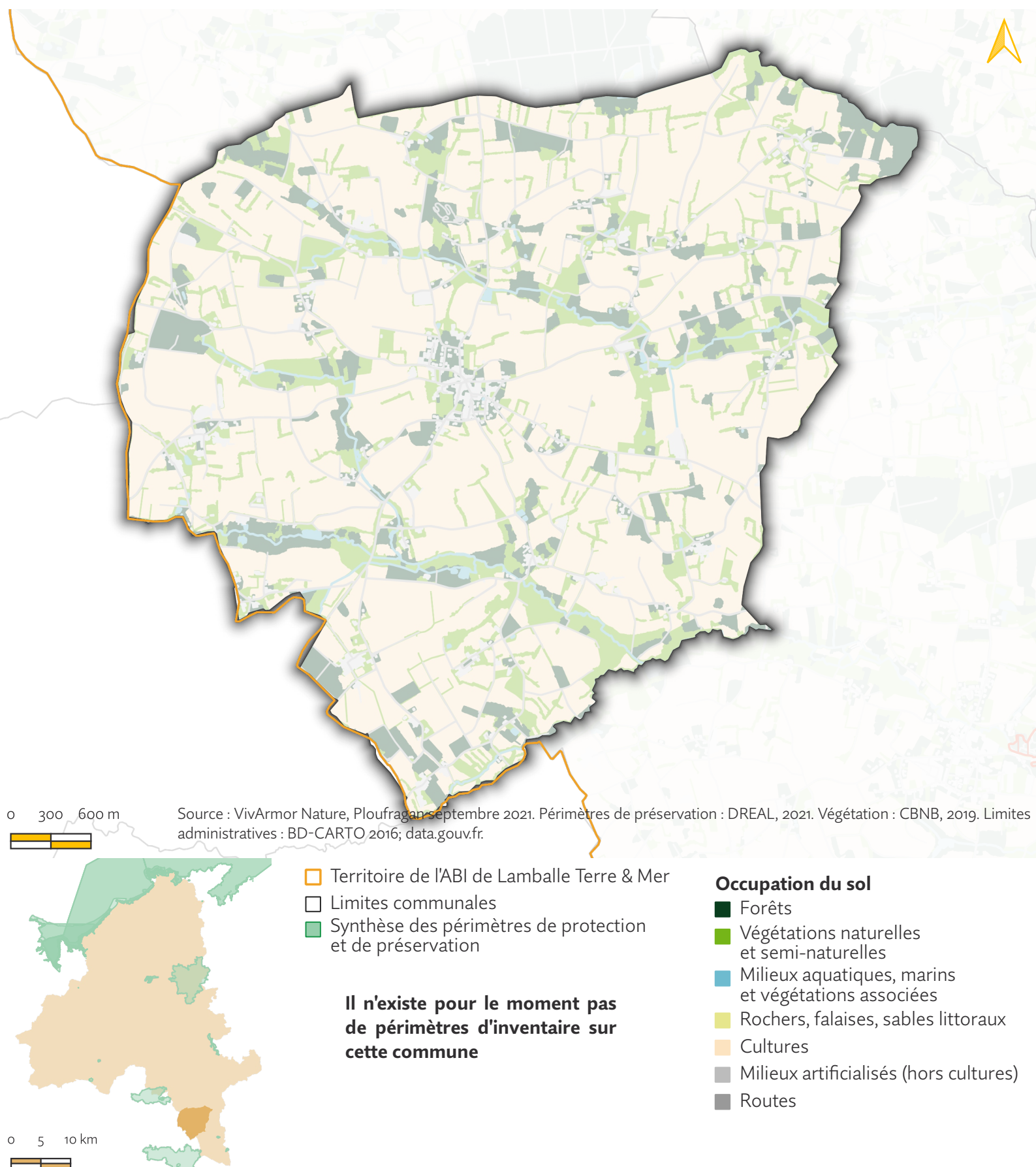


- Territoire de l'ABI de Lamballe Terre & Mer
- Limites communales
- Synthèse des périmètres de protection et de préservation

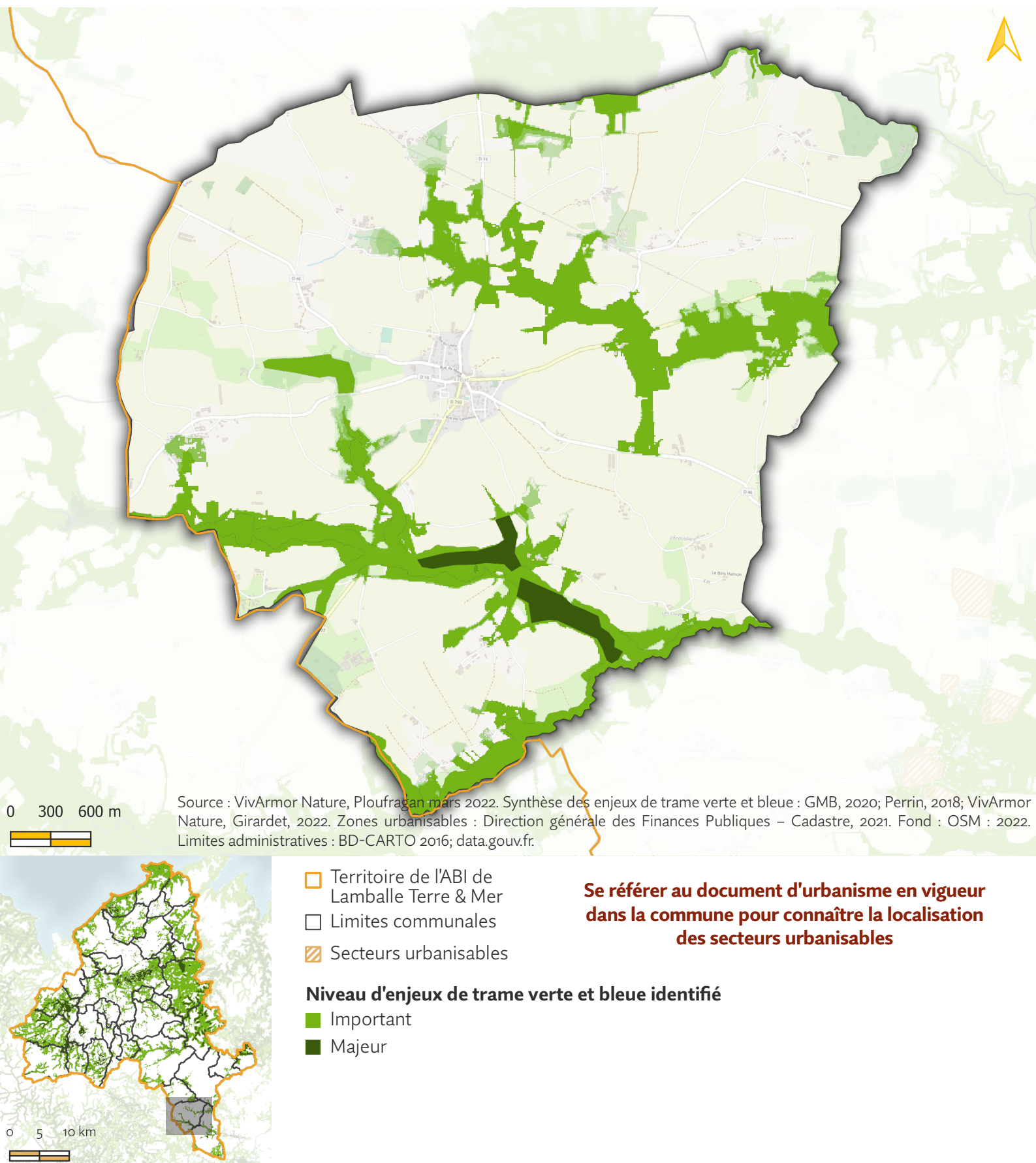
Il n'existe pour le moment pas de périmètre de conservation sur cette commune

Occupation du sol

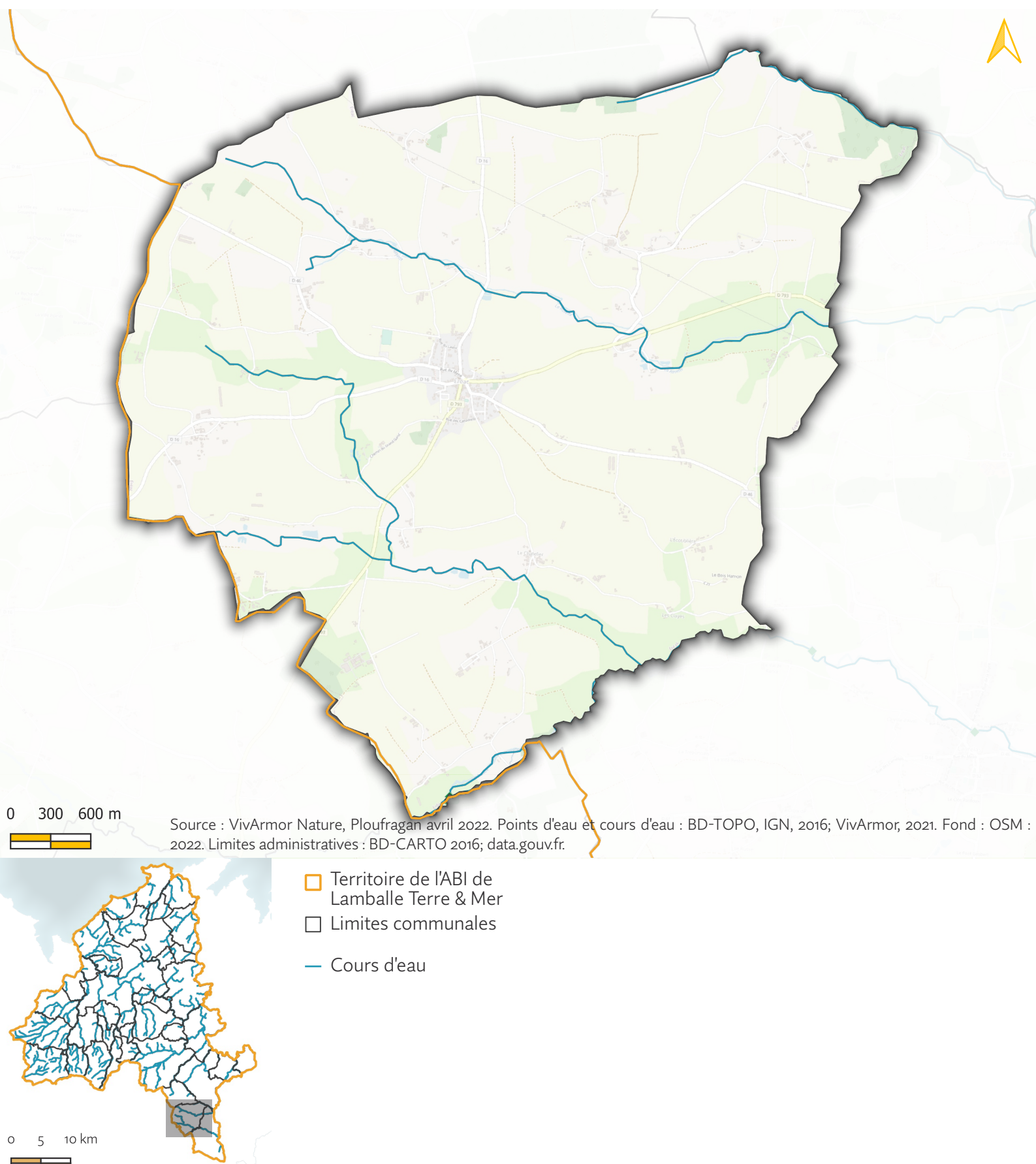
- Forêts
- Végétations naturelles et semi-naturelles
- Milieux aquatiques, marins et végétations associées
- Rochers, falaises, sables littoraux
- Cultures
- Milieux artificialisés (hors cultures)
- Routes



Carte A3-4 : Zones d'inventaires existantes sur la commune d'Éréac

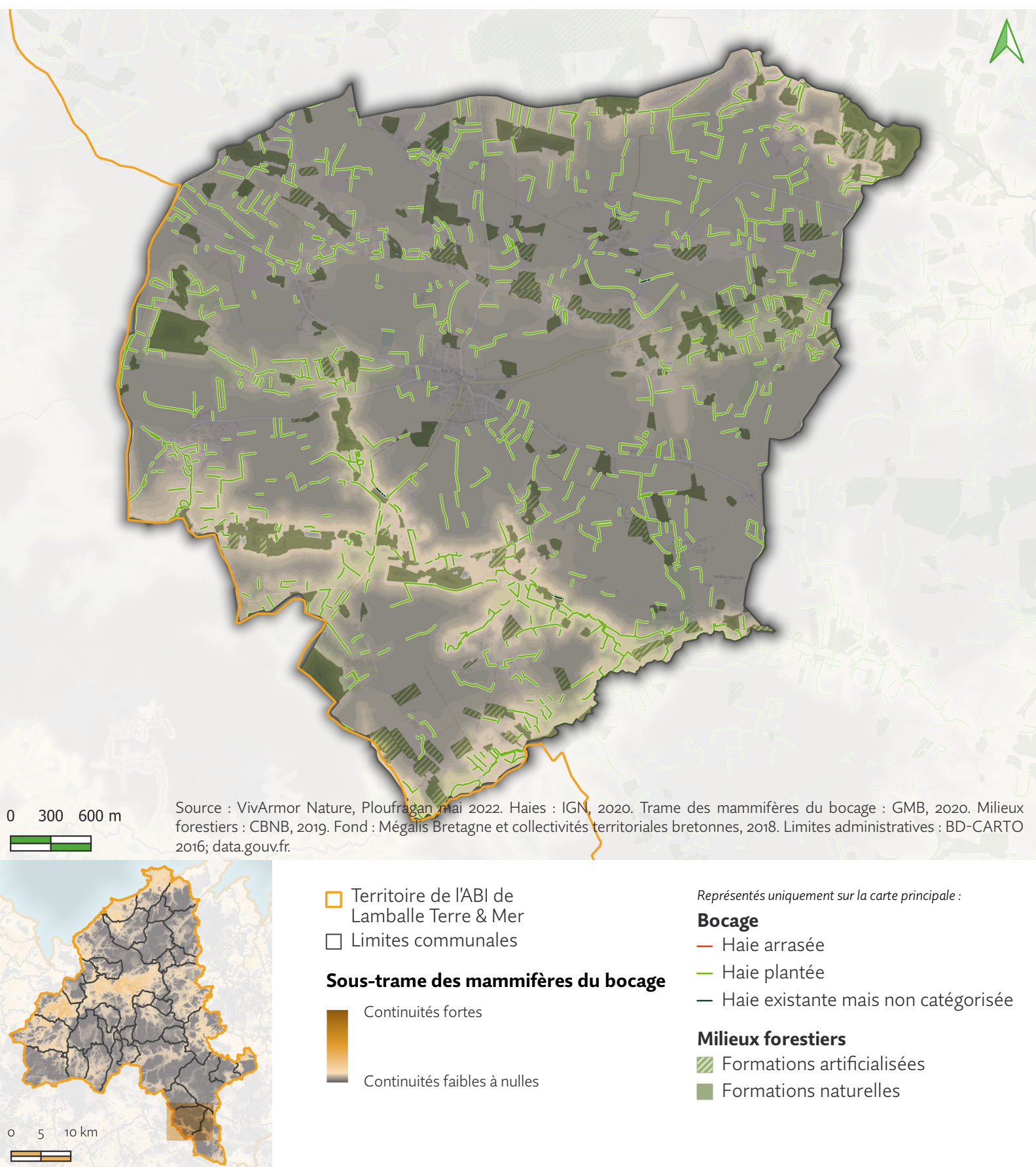


Carte A4-1 : Zones constitutives des réseaux écologiques (trame verte) existantes sur la commune d'Éréac



Carte A4-2 : Zones constitutives des réseaux écologiques (trame bleue) existantes sur la commune d'Éréac

c. La sous-trame « bocages »



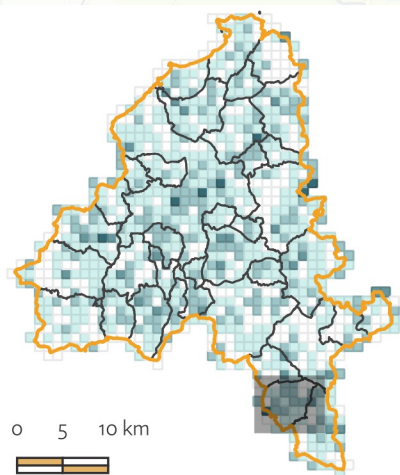
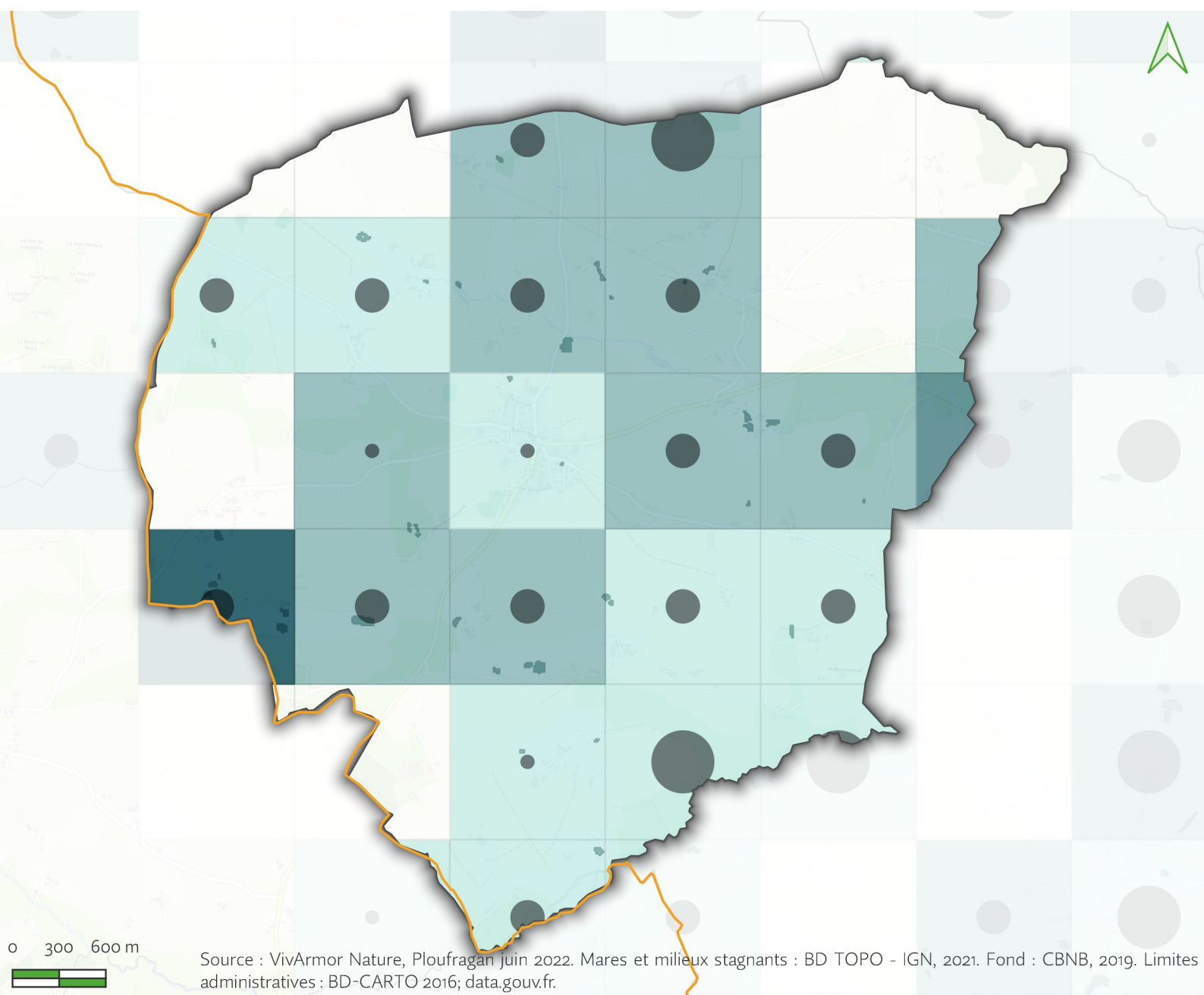
Carte B3c-1 : Sous-trame bocagère identifiée sur la commune d'Éréac

a. La sous-trame « zones humides »



Carte B4a-1 : Habitats de zones humides existants sur la commune d'Éréac

a. La sous-trame « zones humides »



- Territoire de l'ABI de Lamballe Terre & Mer
- Limites communales
- Points d'eau

Densité de points d'eau
 nombre de points d'eau par km²

- Aucun
- Moins de 2
- Entre 3 et 5
- Entre 6 et 8
- Plus de 8

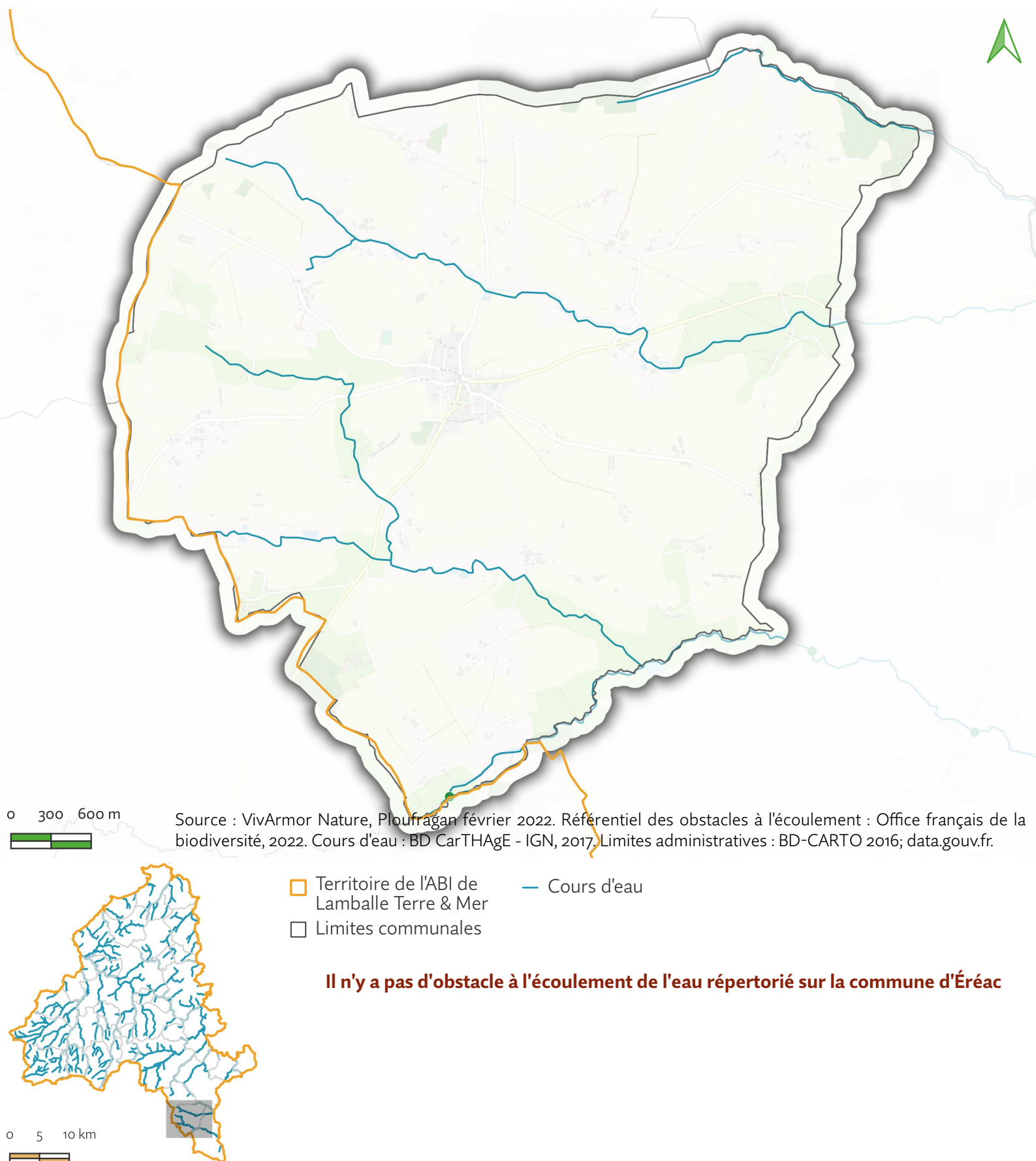
Surface moyenne des points d'eau

Information présente uniquement sur la carte principale

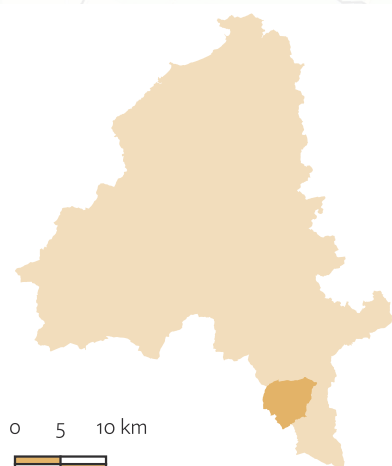
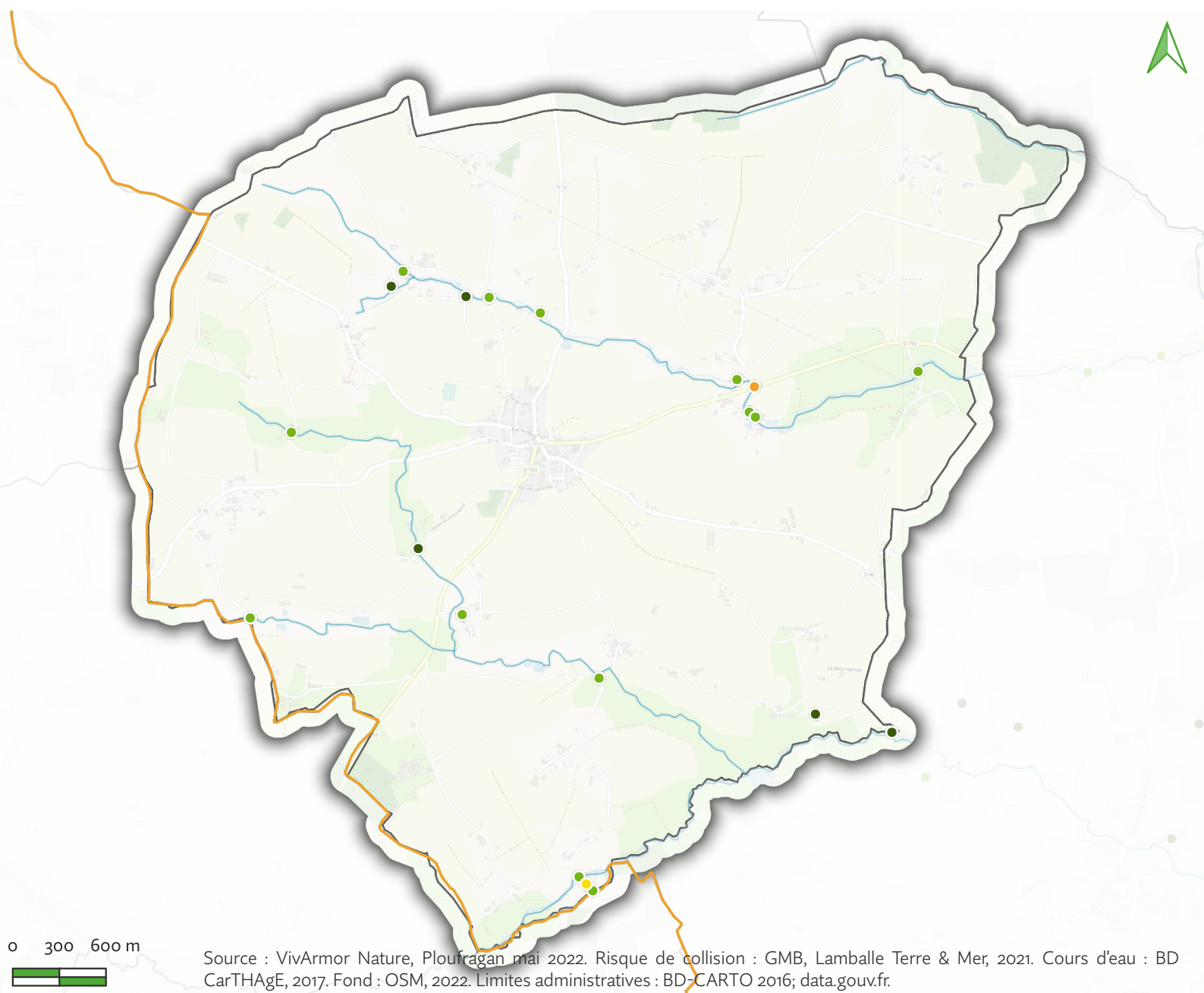
- Surface moyenne importante (plus de 1,26 ha)
- Surface moyenne pour Lamballe Terre & Mer (entre 0,2 ha/2000 m² et 1,26 ha)
- Surface moyenne équivalente à une grande mare (entre 500 m² et 2000 m²)
- Surface moyenne équivalente à une petite mare (inférieure à 500 m²)

Carte B4a-2 : Densité de mares et de milieux stagnants sur la commune d'Éréac

c. L'effacement de retenues d'eau et seuils



Carte B4c-1 : Obstacles à l'écoulement référencés sur la commune d'Éréac

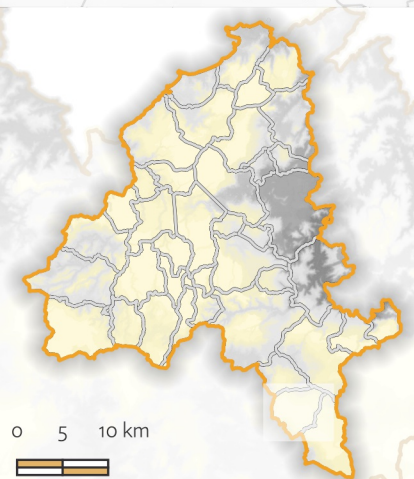
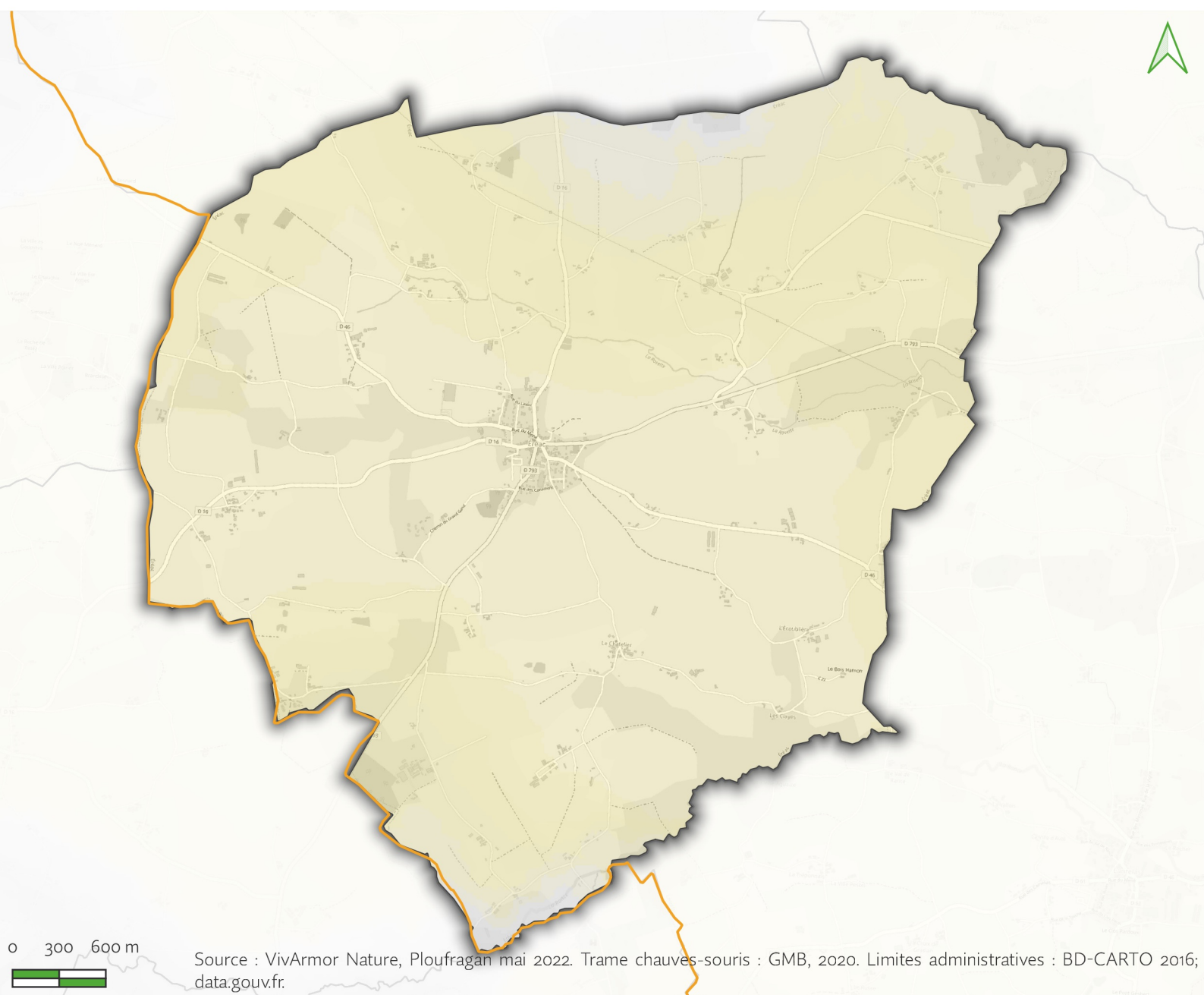


- Territoire de l'ABI de Lamballe Terre & Mer
- Limites communales
- Cours d'eau

Risque de collision avec la Loutre

- Très faible
- Faible
- Moyen
- Fort

Carte B7-1 : Loutre d'Europe et évaluation du risque de collision routière des ouvrages hydrauliques sur la commune d'Éréac



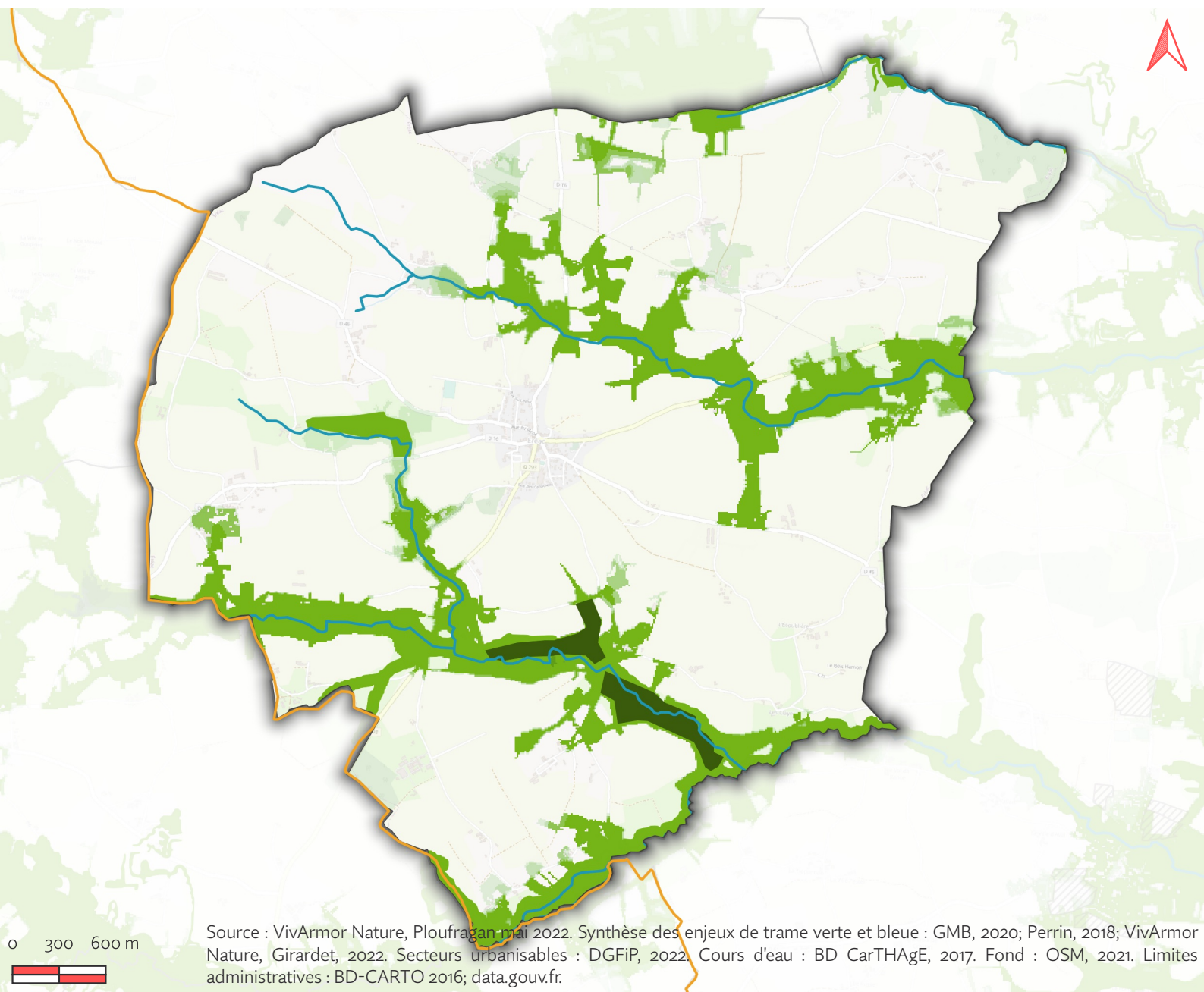
- Territoire de l'ABI de Lamballe Terre & Mer
- Limites communales

Trame chauves-souris

Continuité

- Très forte
- Très faible

Carte B8-1 : Trame noire sur la commune d'Éréac



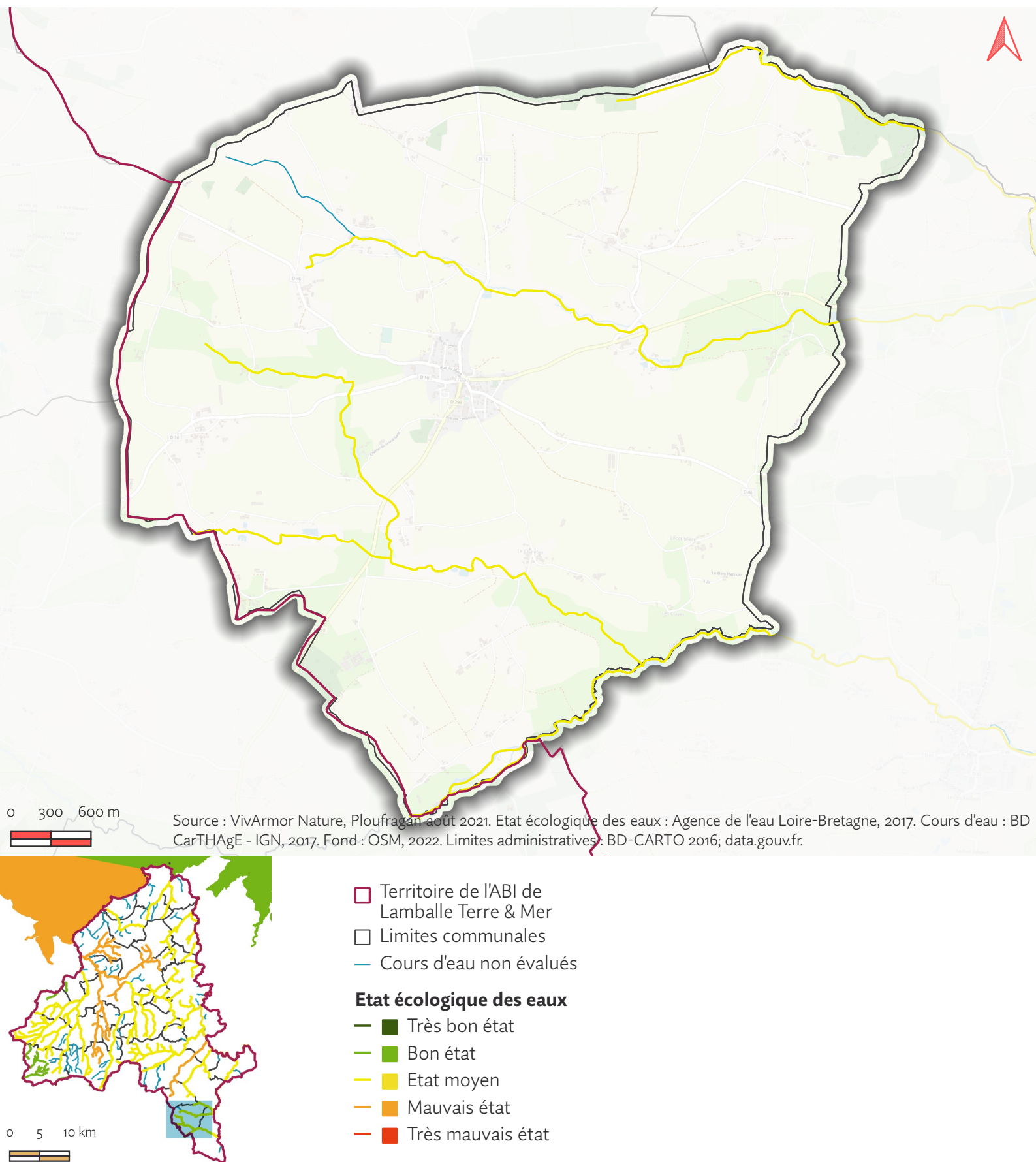
- Territoire de l'ABI de Lamballe Terre & Mer
- Limites communales
- Cours d'eau

Niveau d'enjeux de trame verte et bleue identifié

- Important
- Majeur

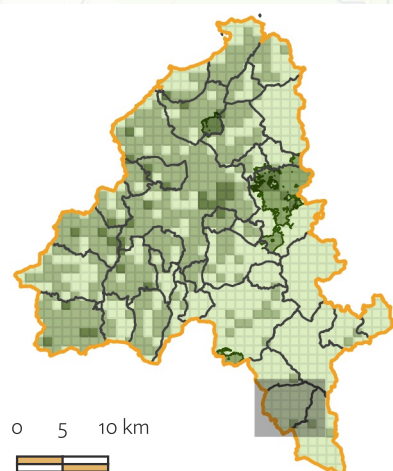
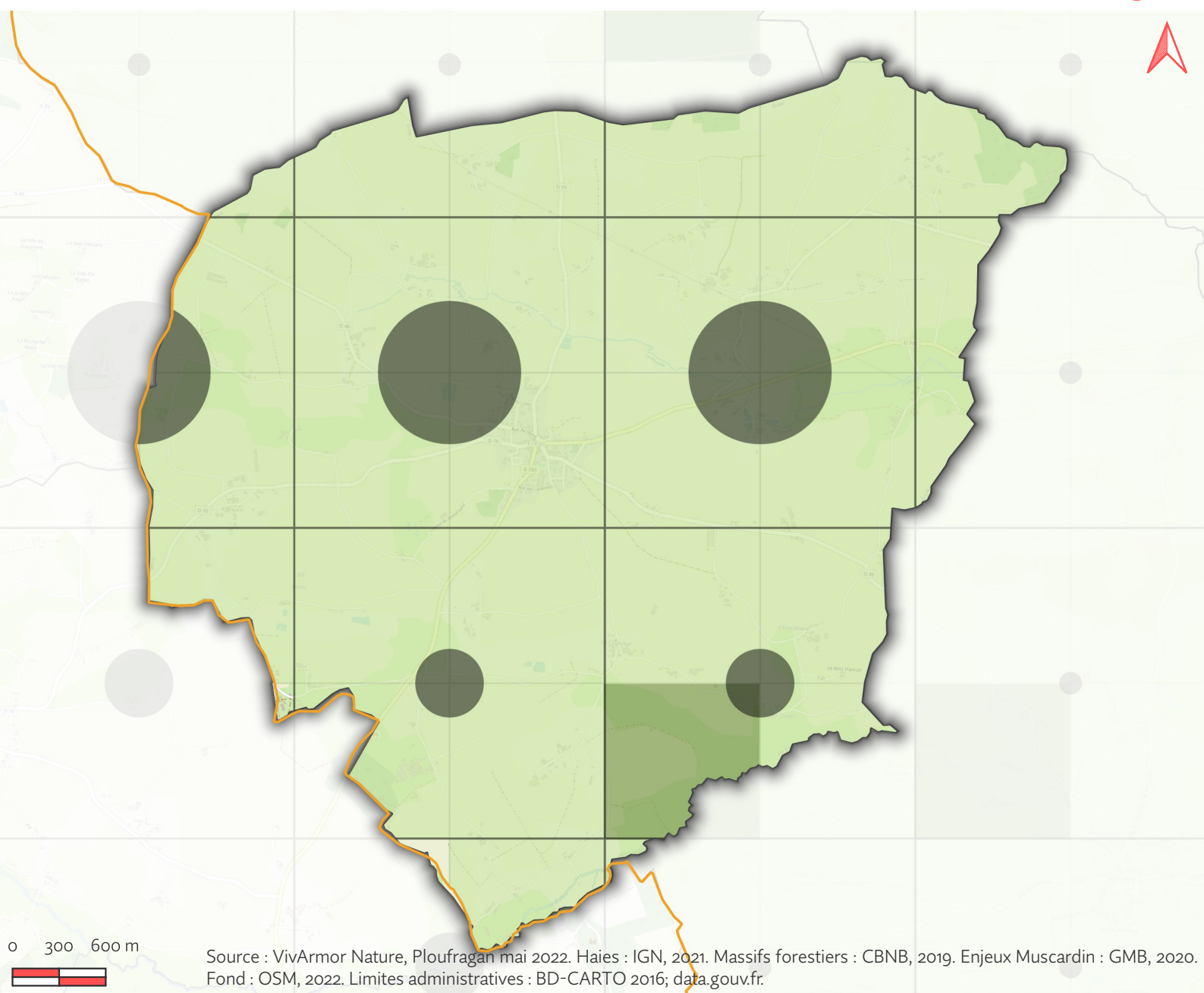
Se référer au document d'urbanisme en vigueur dans la commune pour connaître la localisation des secteurs urbanisables

a. Qualité et gestion de l'eau



Carte C6a-1 : Etat écologique des eaux de surface sur la commune d'Éréac

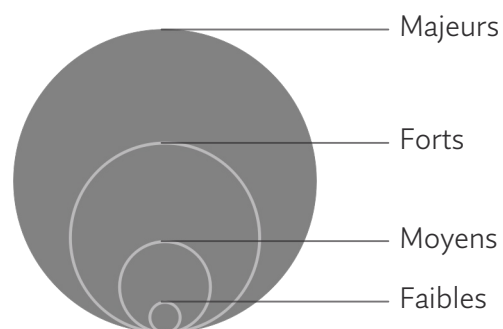
b. Haies et bocages



- Territoire de l'ABI de Lamballe Terre & Mer
- Limites communales

Maillage bocager

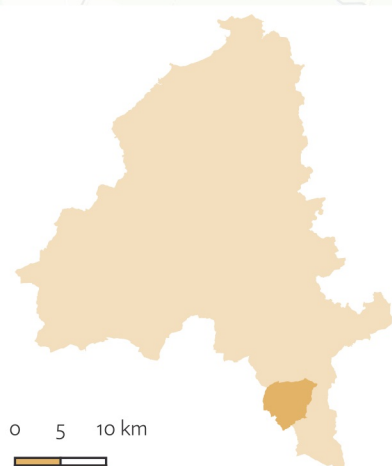
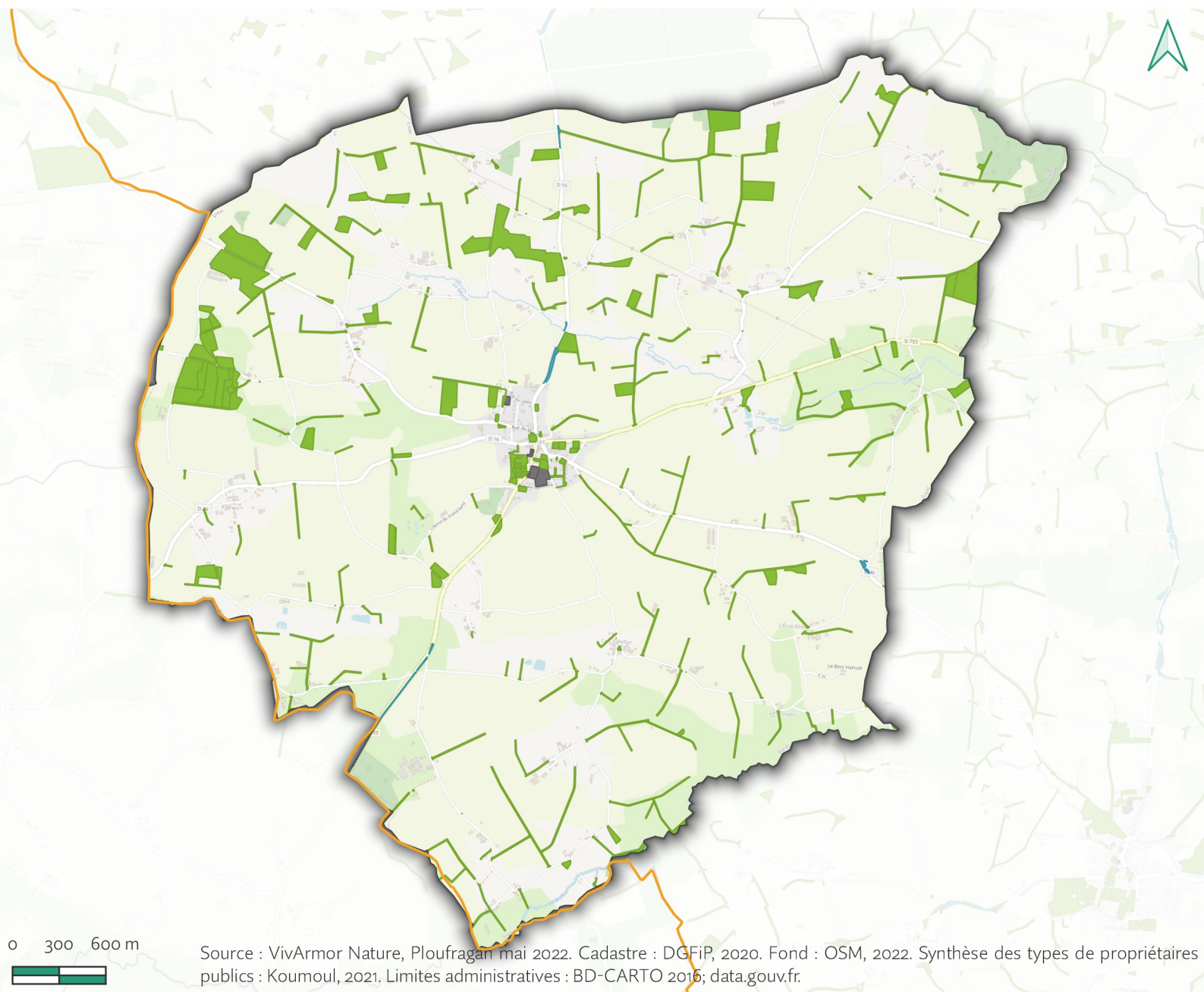
- Maillage faible (<60 mL/ha)
- Maillage moyen (60 à 120 mL/ha)
- Maillage dense (>120 mL/ha)
- Massifs boisés - Mini-carte

Enjeux de restauration du Muscardin

Information présente uniquement sur la carte principale

Carte C6b-1 : Réseau des haies existantes sur la commune d'Éréac

a. Adapter la gestion à l'usage



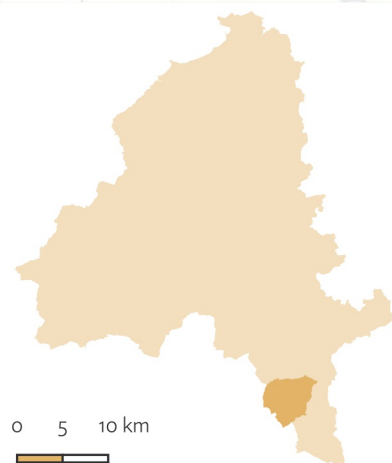
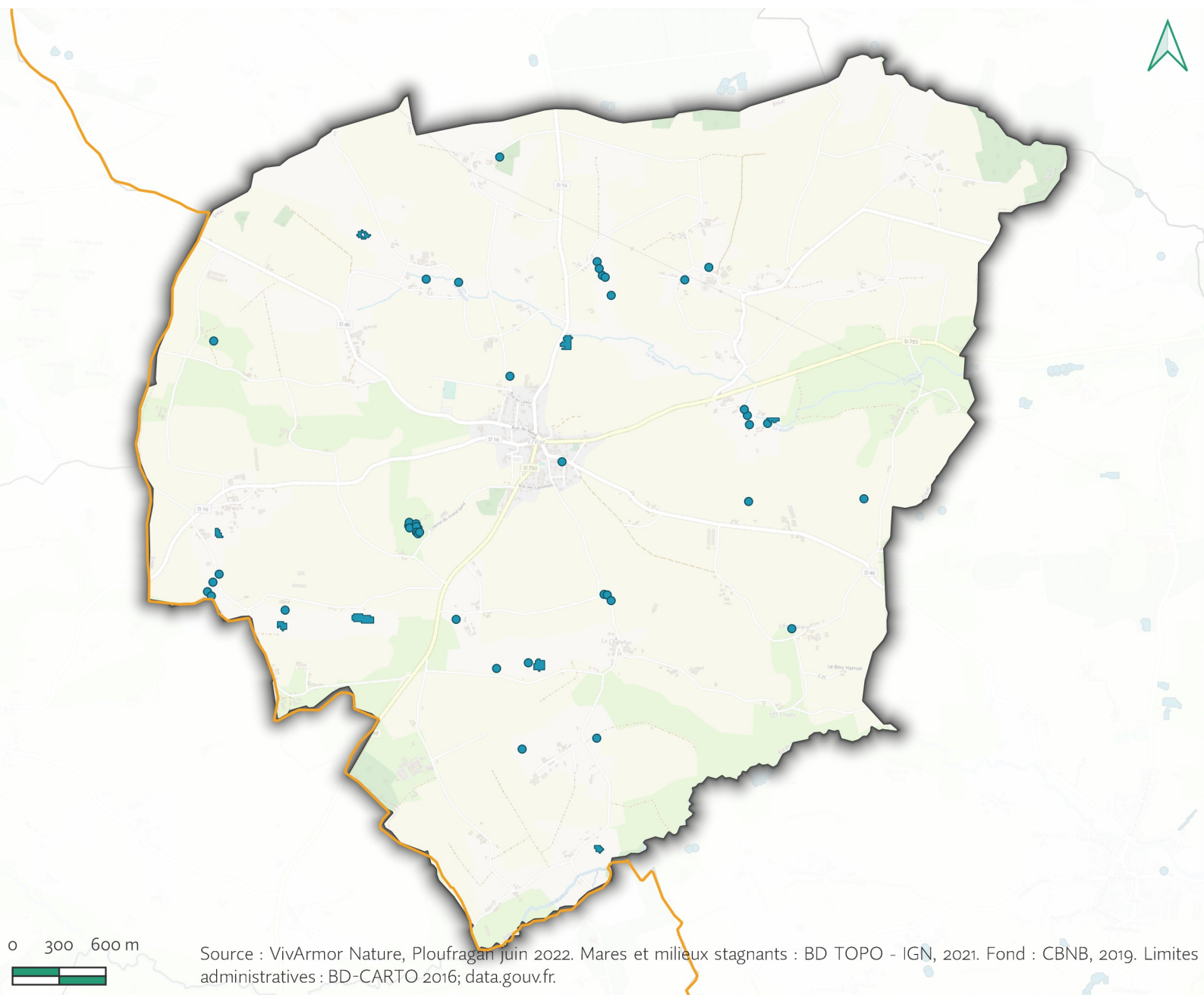
- ▭ Territoire de l'ABI de Lamballe Terre & Mer
- ▭ Limites communales

Parcelles cadastrales gérées par un organisme public*Type d'organisme propriétaire*

- Département
- Commune
- Autre type d'établissement public

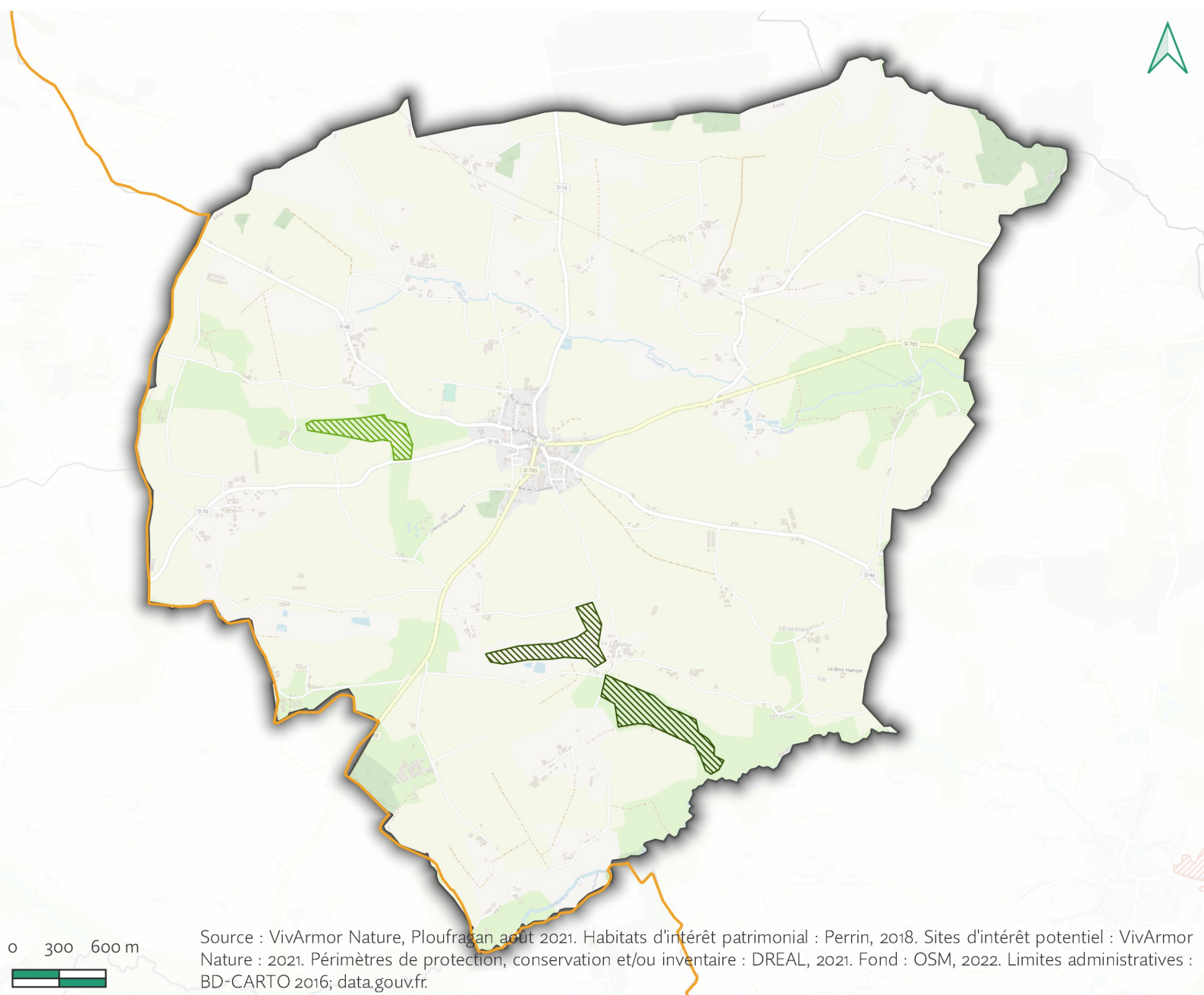
Carte D2a-1 : Parcelles publiques recensées sur la commune d'Éréac

c. Gestion des mares et milieux stagnants



- Territoire de l'ABI de Lamballe Terre & Mer
- Limites communales
- Mares et milieux stagnants**
 - Surface < 1800 m²
 - Surface ≥ 1800 m²

b. Conservation des habitats d'intérêt communautaire



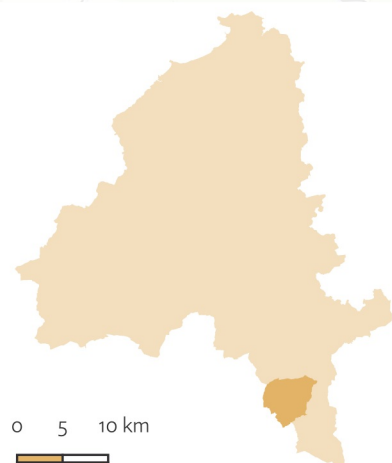
0 300 600 m



- Territoire de l'ABI de Lamballe Terre & Mer
- Limites communales

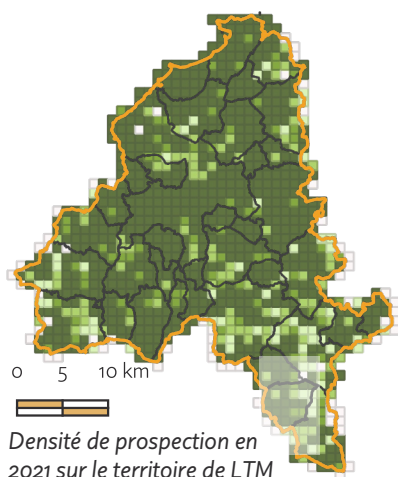
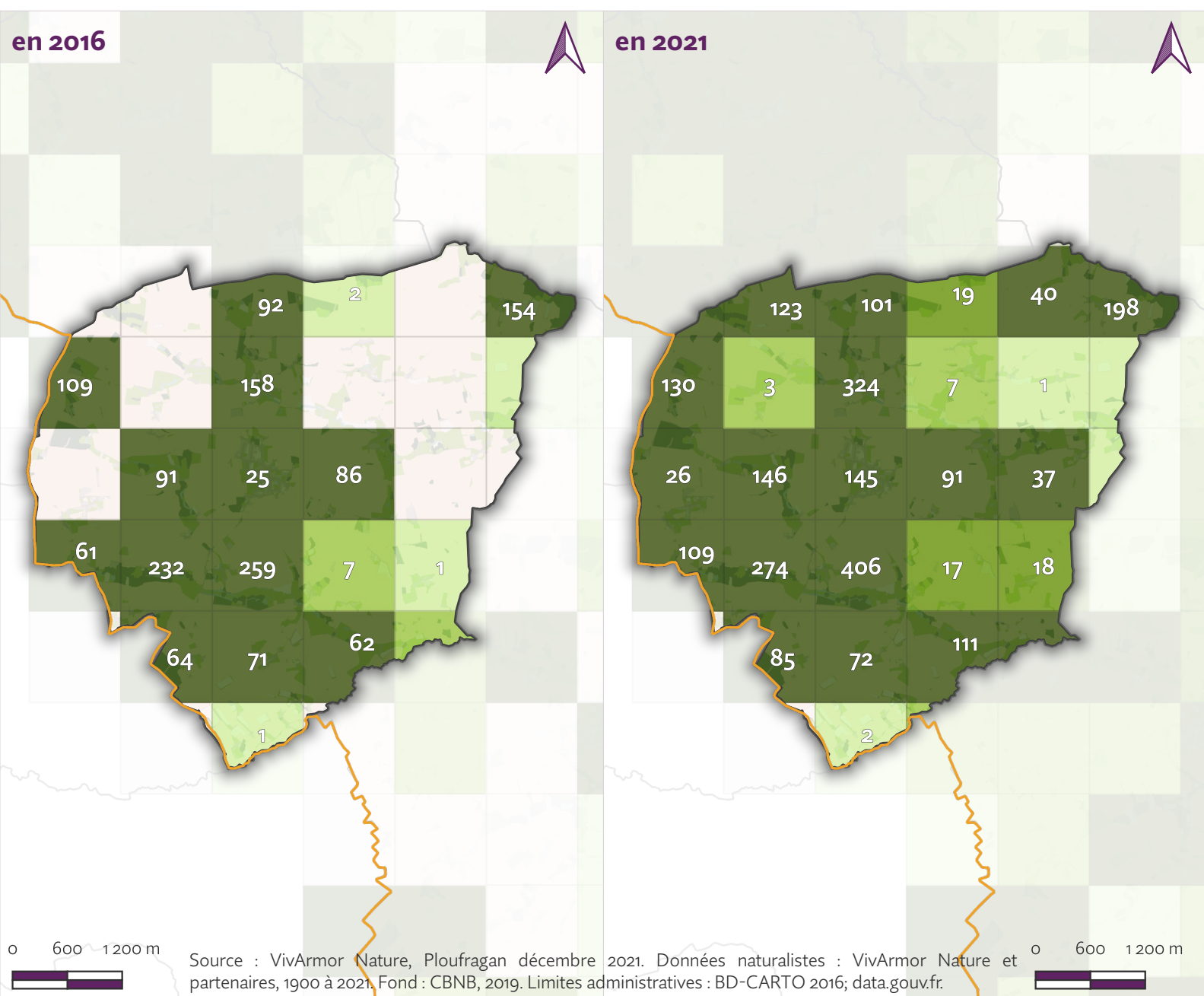
Sites d'intérêt potentiel

- ▨ Important
- ▨ Majeur



0 5 10 km



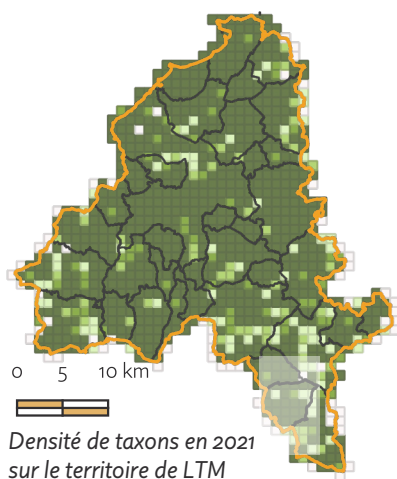
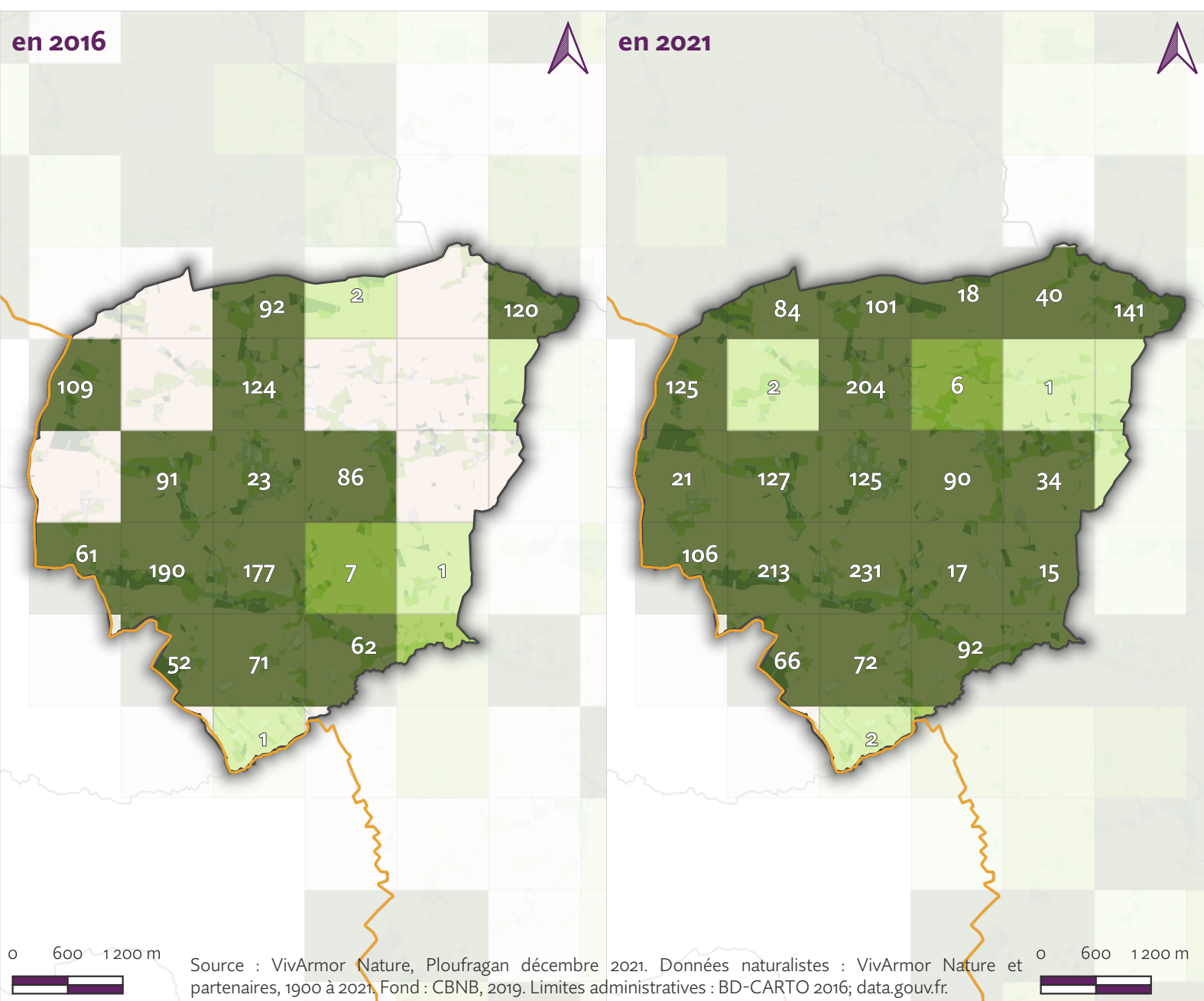


- Territoire de l'ABI de Lamballe Terre & Mer
- Limites communales

Nombre de données au km²

- Pas de données
- 1 - 2
- 3 - 10
- 11 - 20
- Plus de 20 données

Carte G3-1 : Densité de prospection sur la commune d'Éréac

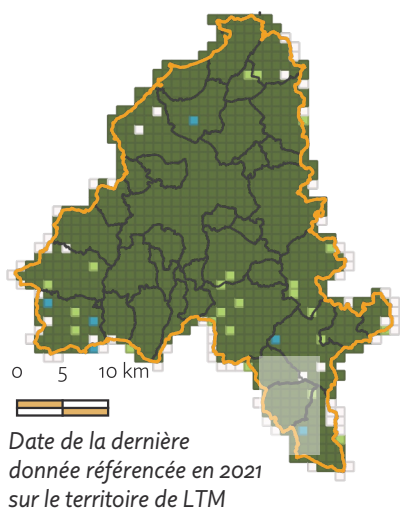
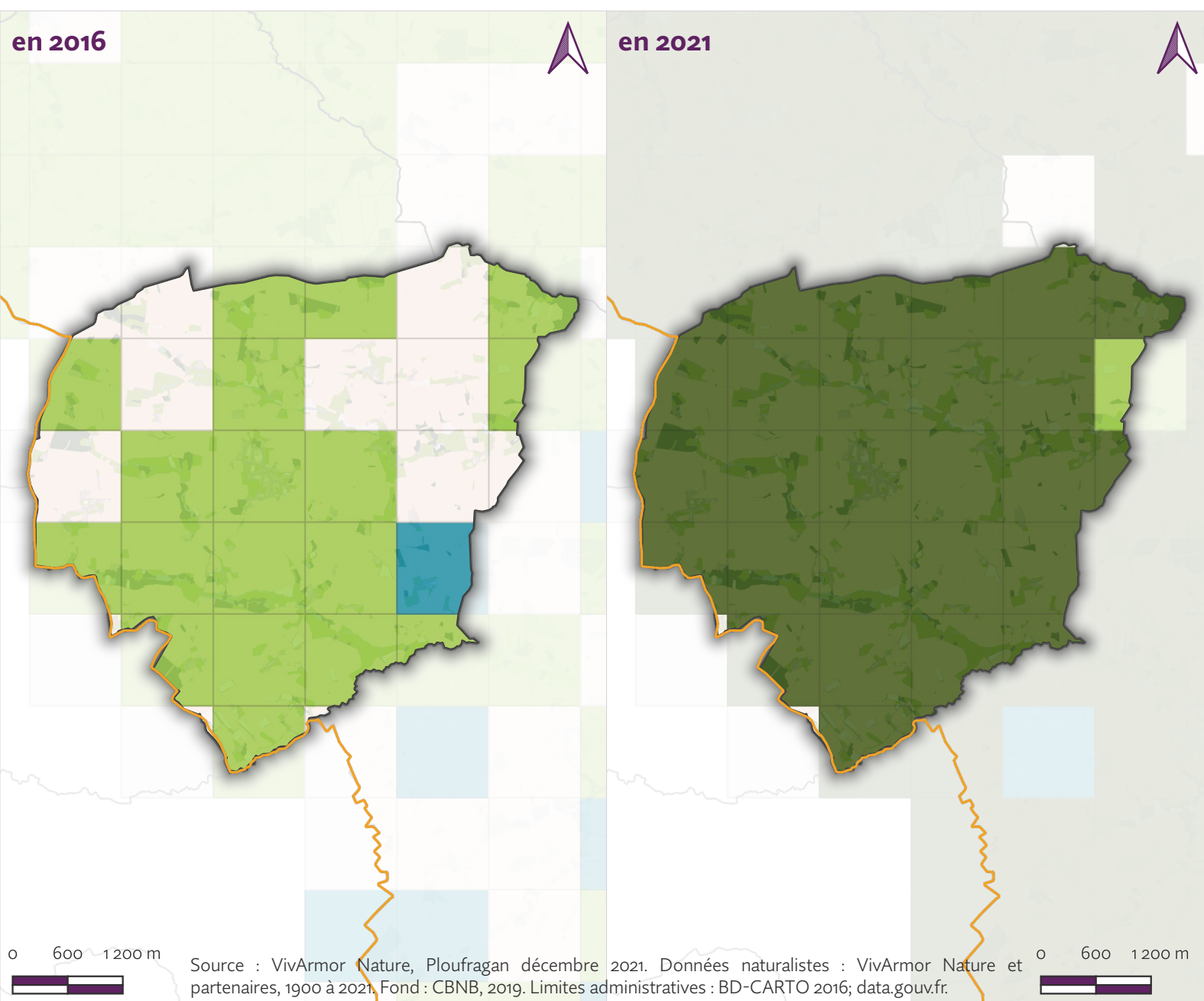


- Territoire de l'ABI de Lamballe Terre & Mer
- Limites communales

Nombre de taxons par km²

- Pas de données
- 1 - 2
- 2 - 5
- 5 - 10
- Plus de 10 taxons

Carte G3-2 : Densité de taxons sur la commune d'Éréac



- Territoire de l'ABI de Lamballe Terre & Mer
- Limites communales

Date de la dernière donnée référencée par km²

- Pas de données
 - 1992 - 1995
 - 1996 - 2000
 - 2001 - 2010
 - 2011 - 2016
 - 2017 - 2021
- Données anciennes
- Données récentes

Carte G3-3 : Date de la dernière donnée référencée sur la commune d'Éréac